

# **AVIS DE PUBLICITE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

**1. Identification de la collectivité qui passe le marché :** COMMUNE D'EZE, 6 avenue du Jardin Exotique, 06360 EZE

**Identification de la personne responsable du marché :** Monsieur Stéphane CHERKI, Maire

**2. Procédure de passation :** Marché à procédure adaptée régie par l'article 28 du Code des Marchés Publics

**3. Description et caractéristiques principales du marché :**

A. Objet : Marché de nettoyage de bâtiments communaux à EZE (Mairie principale, Groupe scolaire André Gianton, Gymnase)

B. Référence : MAPA 09/04

C. Nombre et consistance des lots : sans objet

D. Lieu d'exécution : Commune d'EZE

E. Durée du marché : 12 mois à compter de la notification, renouvelable éventuellement trois fois, la durée totale maximum ne pouvant excéder quatre ans.

**4. Retrait du dossier de consultation :** Les dossiers de consultation seront remis gratuitement à l'adresse suivante : Mairie d'EZE – 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE

**5. Présentation des offres :**

A. Pièces à produire : voir Règlement de la Consultation

B. Modalités de remise des offres : Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

- Les plis seront transmis sous simple enveloppe portant l'objet de la consultation et la mention « MAPA 09/04 – Ne pas ouvrir », adressés ou remis à l'attention de Monsieur le Maire – 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE.

- Unité monétaire : Euro

C. Date limite de réception des offres : **Vendredi 14 août 2009 à 16H00**

**6. Critères de jugement des offres et pondération :**

1. Valeur technique : expérience professionnelle et/ou qualification professionnelle (coefficient 3)
2. Prix (coefficient 2)

**7. Date de l'envoi de l'avis de publicité : Mardi 21 juillet 2009**